

**INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)**

|  |  |
| --- | --- |
| NOM & ADRESSE DE L’ENTREPRISE | DATE : 11/06/2019 |
| REFERENCE : 089/RFP/PNA/2019 |

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre **Recrutement d’une (01) firme pour examiner et renforcer les capacités des institutions ciblées et de la Direction de Développement Durable (Ministère de l’Environnement et Développement Durable) à coordonner le processus de la planification de l’Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)** suivant les Termes de Référence (TDRs) ci-joint (Annexe 3).

Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l’annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu’au ***02 juillet*** ***2019 à 16h00,*** *heure de Kinshasa,* à l’adresse suivante :

**Par courrier : Registry -** Service Courrier

Programme des Nations Unies Pour le Développement

A l’attention du Directeur des Opérations

Immeuble Losonia, Rez-de chaussée

Boulevard du 30 Juin,

Kinshasa/GOMBE

République Démocratique du Congo

Ou

**Par e-mail :** [soumissions.cd@undp.org](mailto:soumissions.cd@undp.org)

Votre soumission doit être rédigée en ***Français*** et assortie d’une durée de validité minimum de ***90 (quatre-vingt-dix) jours.***

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu’elle parviendra à l’adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu’elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l’exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l’ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La soumission qui répondra à l’ensemble des exigences, satisfera l’ensemble des critères d’évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d’attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n’accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d’erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l’inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l’attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l’offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d’une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l’annexe 4 des présentes.

Veuillez noter que le PNUD n’est pas tenu d’accepter une quelconque soumission ou d’attribuer un contrat/bon de commande et n’est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d’une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l’attribution d’un bon de commande ou d’un contrat de faire appel dans le cadre d’une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n’avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l’adresse suivante :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>.

**Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d’intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l’une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.**

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s’est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l’ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu’aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu’ils respectent le code de conduite à l’intention des fournisseurs de l’Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l’intermédiaire du lien suivant : <http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf>

**Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.**

**Cordialement,**

Procurement Team

**Annexe 1**

**Description des exigences**

|  |  |
| --- | --- |
| Contexte | Voir TDRs (Termes de Référence), Annexe 3 |
| Brève description des services requis | Recrutement d’une (01) firme pour examiner et renforcer les capacités des institutions ciblées et de la Direction de Développement Durable (Ministère de l’Environnement et Développement Durable) à coordonner le processus de la planification de l’Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) |
| Liste et description des prestations attendues | Les prestations attendues sont énumérées dans les Termes de Référence en Annexe 3. |
| Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services | Point focal désigné par le Projet |
| Fréquence des rapports | A la fin de chaque livrable. Voir TDRs (Termes de Référence), Annexe 3 |
| Lieu des prestations | Kinshasa, République Démocratique du Congo (voir les TDRs), Annexe 3. |
| Durée prévue des prestations | 70 H/J (période étendue sur 120 jours calendaires) |
| Date de commencement prévue | À partir de la date de signature du contrat (8 juillet 2019) |
| Date-limite d’achèvement | Décembre 2019 |
| Equipements à fournir par le PNUD (doivent être exclus du prix offert) | La firme retenue prendra en charge ses propres frais liés à la réalisation de la mission (frais de déplacement, hébergement et restauration, édition et duplication des livrables, coût des travaux d’enquête et éventuelles études spécifiques nécessaires à la prestation, etc.). |
| Calendrier d’exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités | Requis  Un calendrier précis des déplacements devra être élaboré par la firme en collaboration avec l’équipe du projet. |
| Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services | Requis |
| Devise de la soumission | Dollar des Etats-Unis |
| Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert[[1]](#footnote-1) | Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables |
| Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions) | 120 jours  Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission. |
| Soumissions partielles | Interdites |
| Conditions de paiement   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | **Livrables** | **Calendrier (en jours calendaires)** | **Tranche de paiement** | **Condition de versement du paiement** | | 1. Note méthodologique. | 02 jours après signature du contrat | 20% | Sous 30 à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées :  - l’acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et  - la réception de la facture du prestataire de services. | | 2. Rapport de la revue documentaire | 10ème jour | 10% | | 3. Rapport sur les besoins en renforcement des capacités | 20ème jour | | 4. Plan de renforcement des capacités de la DDD et des 10 institutions ciblées | 25ème jour | 35% | | 5. Modules de formation | 50ème jour | | 6. Rapport des formations | 68ème jour | 35% | | 7. Rapport général de la mission | 70ème jour | | |
| Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement | Management du Projet |
| Type de contrat devant être signé | Contrat de services |
| Critère d’attribution du contrat | * Score combiné le plus élevé (l’offre technique comptant pour 70 % et le prix pour 30 %) * Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s’agit d’un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission. |
| **Critères d’évaluation de la soumission**   * **Soumission technique (70 %)**  |  |  | | --- | --- | | **Expertise de enterprise** | **20 points** | | * Expertise avérée dans des missions similaires – Au moins 10 ans d’expérience | 10 points | | * Un minimum de 3 marchés similaires exécutés par l´entreprise au cours des derniers 7 ans | 10 points | | **Compréhension de la mission, Plan de Travail, Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d’exécution** | **45 points** | | * Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ? | 10 points | | * La proposition montre-t-elle une bonne compréhension du sujet ? | 10 points | | * La proposition comprend - t- elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ? | 10 points | | * La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de la mission ? | 5 points | | * La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d’une bonne exécution de la mission ? | 10 points | | **Qualifications du personnel clé** | **35 points** | | * **Expert climatique /international - chef d’équipe :** * Master ou plus en science climatique ou environnementale, en science de développement ou un de ces domaines connexes – ***2,5 Points*** * Minimum de 10 années d'expérience professionnelle dans le domaine du développement international axées sur l’évaluation institutionnelle, la planification du développement, l’analyse institutionnelle, l’évaluation et l’élaboration des programmes de renforcement des capacités de façon générale et plus spécifiquement sur des questions climatiques, dans au moins 3 pays en développement et de préférence en Afrique Centrale**, *– 5 Points*** * Expériences prouvées, dans au moins 3 pays en développement et de préférence en Afrique Centrale, sur la prise en compte des thématiques transversales dans les politiques publiques **; *– 2,5 Points*** * Au moins 3 expériences d’analyse institutionnelle à divers niveaux, sur les questions de changement climatique, dans les pays en développement **; – 2,*5 Points*** * Bonne connaissance de l’Afrique Centrale en générale et de la RDC en particulier (atout majeur) **– *2,5 Points*** * **Experts en formation- International :** * Master ou plus en science climatique ou environnementale, en science de développement ou domaines connexes **; – 2,5 Points** * Minimum de 8 années d'expérience professionnelle dans le domaine du développement international axées sur l’évaluation et le renforcement des capacités institutionnelles ; **– 2,5 Points** | 20 points | | * **Expert national en formation :** * Licence ou plus en science climatique ou environnementale, en science de développement ou domaines connexes ; **– 2,5 Points** * Minimum de 8 années d'expérience professionnelle dans le domaine du développement international axées sur l’évaluation et le renforcement des capacités institutionnelles ; **– 2,5 Points** * **Expert national - chargé de Planification, Suivi et Evaluation :** * Licence ou plus en Planification, Suivi et Evaluation, Gestion des Projets, Management, ou autres domaines connexes **; *– 2 ;5 Points*** * Minimum de 8 ans d’expérience professionnelle dans la Planification, le système de suivi et évaluation institutionnel **; *– 2 ;5 Points*** * **Expert national Chargé de genre :** * Licence ou plus en sciences sociales (Sociologie et Anthropologie), en sciences de développement ou domaines connexes***– 2,5 Points*** * Minimum de 5 années d'expérience professionnelle dans l’évaluation institutionnelle, plus spécifiquement sur des questions relatives au genre ***– 2,5 Points*** | 15 points | | **TOTAL** | **100 points** |   La note technique totale obtenue sera pondérée à 70%  Pour être techniquement qualifiée, la proposition technique doit obtenir au moins 70% de la note technique totale.   * **Soumission financière (30 %)**   A calculer en comparant le prix de la soumission par rapport au prix le plus bas des soumissions reçues par le PNUD. La note financière sera calculée pour chaque proposition techniquement qualifiée sur la base de la formule  **Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30** | |
| Le PNUD attribuera le contrat à : | Une seule firme |
| Annexes de la présente RFP[[2]](#footnote-2) | Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2)  TOR détaillés (Annexe 3)  Conditions générales / Conditions particulières (annexe 4)[[3]](#footnote-3) |
| Personnes à contacter pour les demandes de renseignements  (Demandes de renseignements écrites uniquement)[[4]](#footnote-4) | [**Soumission.info@undp.org**](mailto:Soumission.info@undp.org)  Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu’une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires. |
| Autres informations | ***Modalité de présentation des offres***   * ***Par courrier :***   Les enveloppes contenant la soumission financière et la soumission technique **DOIVENT ETRE COMPLETEMENT SEPAREES et chacune doit être remise fermée** et clairement revêtue de la mention « **SOUMISSION TECHNIQUE » ou « SOUMISSION FINANCIERE »**, selon le cas.  Chaque enveloppe doit clairement indiquer le nom du soumissionnaire et la référence de l’appel à soumissionner **089/RFP/PNA/2019. LES DEUX ENVELOPPES SERONT MISES DANS UNE GRANDE ENVELOPPE** ET DOIT indiquer l’adresse du PNUD ci-dessus avec mention «*A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*»   * ***Par e-mail :***   Les fichiers électroniques faisant partie de l’offre doivent respecter le format d´archive PDF et être libres de virus.  **Les fichiers de l’offre technique et de l’offre financière DOIVENT ETRE COMPLÈTEMENT SÉPARÉS**. L’offre financière doit être cryptée/protégée par un mot de passe et libellée clairement. Les fichiers doivent être envoyés à l´adresse de courriel dédiée indiquée dans la fiche technique.  Le mot de passe à utiliser pour ouvrir l’offre financière doit être fourni seulement sur demande du PNUD. Le PNUD demandera un mot de passe uniquement de la part des soumissionnaires dont l’offre technique est considérée comme étant techniquement conforme. En cas de non-fourniture du mot de passe correcte, l’offre peut être rejetée. |

**Annexe 2**

**FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES[[5]](#footnote-5)**

***(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services[[6]](#footnote-6))***

[insérez le lieu et la date]

A : [*insérez le nom et l’adresse du coordonateur du PNUD]*

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans la RFP en date du *[précisez la date]* et dans l’ensemble de ses annexes, ainsi qu’aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

1. **Qualifications du prestataire de services**

*Le prestataire de services doit décrire et expliquer les raisons pour lesquelles il est le mieux à même de répondre aux exigences du PNUD en indiquant ce qui suit et il doit soumettre les documents demandés ci-dessous :*

1. *Profile – décrivant la nature de l’activité, le domaine d’expertise, les licences, certifications, accréditations ;*
2. *Le document d´Identification National ou équivalent, une attestation d’immatriculation de l’entreprise (Numéro de Registre de commerce ou équivalent), ainsi que les statuts ou tout document équivalent si le soumissionnaire n’est pas une société*
3. *Etats financiers vérifiés les plus récents – état des résultat et bilan pour témoigner de sa stabilité financière, de sa liquidité, de sa solvabilité et de sa réputation sur le marché, etc. ;*
4. *Antécédents – liste des clients ayant bénéficié de prestations similaires à celles que demande le PNUD, contenant une description de l’objet du contrat, de la durée du contrat, de la valeur du contrat et des références à contacter ;*
5. *Certificats et accréditations disponibles – y compris les certificats de qualité, les enregistrements de brevets, les certificats de viabilité environnementale, etc.*
6. *Déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l’ONU, sur la liste de la division des achats de l’ONU ou sur toute autre liste d’exclusion de l’ONU.*
7. **Méthodologie proposée pour la fourniture des services**

|  |
| --- |
| *Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du PNUD en fournissant un plan de travail, une description détaillée des modalités d’exécution essentielles, des conditions d’information et des mécanismes d’assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations.* |

1. **Qualifications du personnel clé**

*Le prestataire de services doit fournir :*

1. *les noms et qualifications des membres du personnel clé qui fourniront les services : Expert en analyse diagnostique institutionnelle, organisationnelle, et renforcement des capacités (Chef d’équipe); Expert forestier/environnementaliste; Expert agronome; Expert aménagiste, spécialiste du développement local et de la décentralisation; Expert foncier.*
2. *les CV témoignant des qualifications des intéressés doivent être fournis (avec au moins 3 références).* *Si possible, les attestations de bonne fin d’exécution des missions similaires obtenues doivent être inclues.*
3. *la confirmation écrite par chaque membre du personnel qu’il sera disponible pendant toute la durée du contrat.*
4. **Ventilation des coûts par prestation\***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Prestations** | **Pourcentage du prix total** | **Prix *(forfaitaire, tout compris*** |
| 1 | Note méthodologique. | 20% |  |
| 2 | Rapport de la revue documentaire |  |
| 3 | Rapport sur les besoins en renforcement des capacités | 10% |  |
| 4 | Plan de renforcement des capacités de la DDD et des 10 institutions ciblées | 35% |  |
| 5 | Modules de formation |  |
| 6 | Rapport des formations | 35% |  |
| 7 | Rapport général de la mission |  |
|  | Total | 100% |  |

*\*Ceci servira de fondement aux tranches de paiement*

1. **Ventilation des coûts par élément de coût [*Il ne s’agit que d’un exemple]***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description de l’activité** | **Rémunération par unité de temps** | **Durée totale de l’engagement** | **Nombre d’employés** | **Tarif total** |
| **I. Services fournis par le personnel** |  |  |  |  |
| Expert climatique /international - chef d’équipe |  |  |  |  |
| Experts en formation - International |  |  |  |  |
| Experts en formation - national : |  |  |  |  |
| Expert national - chargé de Planification, Suivi et Evaluation |  |  |  |  |
| Expert national Chargé de genre |  |  |  |  |
| **II. Frais** |  |  |  |  |
| Frais de déplacement |  |  |  |  |
| Indemnité journalière |  |  |  |  |
| Communications |  |  |  |  |
| **III. Autres coûts connexes** |  |  |  |  |

*[Nom et signature de la personne habilitée par le prestataire de services]*

*[Fonctions]*

*[Date]*

**ANNEXE 3**

|  |  |
| --- | --- |
| **TERMES DE REFERENCE** |  |

|  |
| --- |
| **I. Information sur la position** |
| Intitulé du Poste **:** **Une firme pour examiner et renforcer les capacités des institutions ciblées et de la Direction de Développement Durable (Ministère de l’Environnement et Développement Durable) à coordonner le processus de la planification de l’Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)**  Nombre de postes : 01    Nature de la consultation : Substance  Type de contrat **:** Contrat Institutionnel  Lieu d'affectation : Kinshasa, République Démocratique du Congo  Durée de la mission : 70 H/J (période étendue sur 120 jours calendaires)  Date estimative de démarrage de la mission : **juillet / aout 2019** |
| **II. Contexte et Objectif** | | |
| Le territoire de la République Démocratique du Congo (RDC), d'une superficie de 2.345.409 km2 et à cheval sur l'équateur, est composé d'un bassin central (entouré de montagnes à l'est et au sud-est), de plateaux et d'une plaine littorale. Elle dispose de quatre zones climatiques : climat équatorial dans le bassin central, climat tropical humide au nord et au sud de l'équateur, climat tropical sec le long de la côte et climat montagneux à l'est. Le pays est doté d'abondantes ressources naturelles, avec un dense réseau hydrographique, une méga-biodiversité, de multiples sources potentielles d'énergies, de nombreux gisements de minerais et une vaste superficie forestière de 152,6 millions d'hectares.  Avec une population estimée à 78 millions d'habitants, l'agriculture pluviale représente la principale source de revenus pour la majorité. L'agriculture paysanne y occupe 70% de la population active, mais contribue à seulement 20% du PIB. Les secteurs des services et de l'industrie emploient 34% de la population active et représentent près de 80% du PIB. La RDC dispose de près de 80 millions d'hectares de terres arables, 4 millions de terres irrigables, dont 1% seulement cultivé. Sa végétation peut supporter un élevage de 40 millions de têtes de gros bétail et sa densité halieutique est estimée à 700.000 tonnes de poisson par an. Paradoxalement, 77% de la population vivent avec moins de 1,9 dollar par tête / par jour et 7,7 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire aigue dans les zones rurales. La majorité de la main d'œuvre est occupée par des emplois à faible valeur ajoutée. L'indice de développement humain de la RDC est l'un des plus bas au monde[[7]](#footnote-7).  Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC, 2014), la RDC sera affectée par le changements climatiques de diverses façons. Avec une augmentation probable des températures de 3ºC à 5ºC au cours du prochain siècle, la durée des saisons de pluies deviendrait courte et variable, avec des pluies de forte intensité, impactant sérieusement sur les principaux secteurs économiques du pays très sensibles au climat (agriculture, hydroélectricité, etc.). Il y a un risque de graves inondations, des pertes en vies humaines, une multiplication des maladies d'origine hydrique, la destruction des infrastructures et des logements, et de grave érosion des sols induisant l'appauvrissement des sols et une baisse des rendements et des moyens de subsistance. L'incertitude croissante planant sur le secteur agricole - combinée à la faible capacité d'adaptation - augmentera les obstacles à la sécurité alimentaire et au développement social. Les populations pauvres des zones urbaines ainsi que les petits exploitants sont les plus exposés aux risques climatiques et seront les plus touchés par l'épuisement induit des ressources.  Aussi, le pays s'investit-il à bâtir la résilience de son économie et de ses populations, dans une approche proactive à moyen terme, afin de réduire leur vulnérabilité aux risques climatiques, dans le cadre d'une planification intégrée. C'est dans cette optique que se situe le projet d'appui au processus " Plan National d'Adaptation " (PNA), approuvé par le Fonds vert pour le climat (GCF). Il appuiera, dans un cadre pilote, la planification de l'adaptation aux niveaux national et provincial (Kinshasa, Kwilu, Tshopo, Haut Katanga et Kongo Central), pour des secteurs prioritaires comme l'agriculture, le développement rural, la gestion de la zone côtière, la biodiversité, l'énergie, les transports, et l'eau et l'assainissement.  Par ailleurs, la protection de l’environnement et l’adaptation aux changements climatiques constituent l’un de sept objectifs stratégiques du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) (2017-2050). Cependant, l’adaptation aux changements climatiques n’est pas encore assez intégrée dans tous les documents et secteurs. De surcroît, le pays a ébauché sa Politique, Stratégie et Plan d’action pour le Changements climatiques (PSPA-CC) (2016-2020) qui ne prend pas en compte le genre et demeure très limité et non encore mise en œuvre.  Le Projet PNA propose trois résultats :   * **Résultat 1 :** la mise en œuvre de la PSPA-CC 2016-2020 est facilitée grâce au renforcement du cadre juridique et institutionnel et au renforcement des capacités pour la planification de l’adaptation au changements climatiques * **Résultat 2 :** Les priorités d’adaptation et de développement en matière de changements climatiques sont alignées et reflétées dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), le Plan National d’Investissement pour l’Agriculture (PNIA) et les Plan de Développement Provinciaux (PDP) des provinces prioritaires * **Résultat 3 :** des options de financement pour les investissements d’adaptation dans l’agriculture et le développement rural, la biodiversité, les zones côtières, la santé, l’aménagement du territoire et l’énergie sont identifiées avec le soutien du secteur privé.   Il a été officiellement lancé le 08 février 2019 par le Ministre de l’Environnement et Développement Durable au cours d’un atelier auquel différentes parties prenantes ont pris part, notamment le Ministre de la Coopération Internationale, la Secrétaire Générale au Plan, des Directeurs des Ministères sectoriels, des délégués de la société civile et des Peuples Autochtones, du secteur privé et du monde académique et recherche.  Un Plan de Travail 2019 a été également validé au cours de cette activité et une feuille de route a été adoptée. Ce plan de travail prévoit des études et activités spécifiques à mener au premier semestre de cette année en vue de produire une stratégie exhaustive de renforcement des capacités des institutions ciblées en matière de planification de l’adaptation aux changements climatiques sensible au genre dont un rapport semestriel doit-être soumis au Fonds Vert pour le Climat au mois de juillet 2019.  **Objectif de la mission**  La mission vise à examiner et à renforcer les capacités des institutions ciblées et de la Direction de Développement Durable (Ministère de l’Environnement et Développement Durable) à coordonner le processus de la planification de l’Adaptation aux Changements Climatiques (ACC).Il se fonde sur les cadres institutionnel et politique existants, en particulier de la PSPA-CC et du PNSD, et il cherche à renforcer la mise en œuvre de ces cadres stratégiques. | | |
| **III. Tâches** | | |
| Sous la supervision générale du Team Leader de l’Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD), en étroite coordination avec le Coordonnateur du Pilier CIDD avec l’appui de l’analyste au programme du PNUD en charge de la composante « Changement Climatique et Economie Verte » (CCEV), et sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet PNA.  La firme aura pour tâches de :   * Identifier les ressources nécessaires existantes (humaines, techniques et matérielles) au sein de la DDD et des institutions ciblées * Analyser les compétences existantes en matière d’ACC au sein de ces institutions ; * Sur base des ressources et des compétences existantes, évaluer les besoins en renforcement des capacités des ressources humaines (hommes et femmes) et techniques de la Direction du Développement Durable (DDD) ainsi que des dix institutions identifiées ; * Faire la revue documentaire et présenter des leçons tirées des expériences antérieures susceptibles d’être prises en compte dans l’état des lieux du processus d’Adaptation aux Changements Climatiques en République Démocratique du Congo (RDC), avec une attention particulière au genre et aux groupes vulnérables * Fournir un inventaire des documents et sites Web nationaux traitant des questions climatiques ; * Elaborer un plan de renforcement des capacités sensible au genre dans le domaine de l’Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) ; * Elaborer au moins 8 modules de formation (agriculture et développement rural ; conservation des écosystèmes forestiers et de biodiversité ; énergie, transport et qualité de vie (eau potable, hygiène et assainissement) ; gestion intégrée et d'adaptation des zones côtières), sensibles au genre, à l’intention de la DDD et des institutions ciblées ; * Assurer la formation d’au moins 8 modules à l’intention de la DDD et des institutions ciblées ;   **Arrangement de mise en œuvre :**  Le travail de la firme sera facilité par l’équipe de gestion du Projet PNA sous la supervision du Coordonnateur de projet, l’analyste au programme du bureau-Pays du PNUD en RDC en charge de l’Environnement, le Directeur du Développement Durable au Ministère en Charge de l’Environnement et l’Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat.  L’équipe assurera la coordination, l’organisation et la gestion du processus, y compris la liaison avec les partenaires, l’appui technique et la fourniture de la documentation et des commentaires pertinents au consultant. | | |
| **IV. Livrables** | | |
| Les principaux livrables du consultant en évaluation des capacités sont les suivants :   1. Note méthodologique 2. Rapport de la revue documentaire 3. Rapport sur le besoin en renforcement des capacités 4. Plan de renforcement des capacités de la DDD et des 10 institutions ciblées 5. Modules de formation 6. Rapport des formations 7. Rapport général de la mission   V. **Modalités de paiement**   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | ***# Livrables*** | ***Livrables*** | ***Délai\**** | ***Tranche de paiement*** | ***Conditions de paiement*** | | ***Livrable 1*** | Note méthodologique | 2 jours après la signature du contrat | 20% | Sous 30 jours à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées :  - l’acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et  - la réception de la facture du prestataire de services. | | ***Livrable 2*** | Rapport de la revue documentaire | 10ème jour | | ***Livrable 3*** | Rapport sur les besoins en renforcement des capacités | 20ème jour | 10% | | ***Livrable 4*** | Plan de renforcement des capacités de la DDD et des 10 institutions ciblées | 25ème jour | | ***Livrable 5*** | Modules de formation | 50ème jour | 35% | | ***Livrable 6*** | Rapport des formations | 68ème jour |  | | ***Livrable 7*** | Rapport général de la mission | 70ème jour | 35% | |  |  |  |  |  | | | |
| **V. Durée de la Mission** | |
| Le nombre total de jours de travail dans le cadre de ce contrat alloué à la firme sera de 70H/J répartis sur 120 jours calendaires afin de permettre au PNUD et aux partenaires concernés d’apporter leurs observations sur le rapport et organiser l’atelier de restitution. | | |
| **VI. Compétences fonctionnelles** | |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| La firme devra :   * Démontrer une expérience pertinente dans le domaine de l’évaluation et le renforcement des capacités institutionnelles sur les Changements Climatiques * Démonter une bonne capacité de production des rapports cohérents et précis. * Avoir, au cours des dix dernières années, fait une ou plusieurs missions similaires de renforcement des capacités des institutions publiques/ privées ;   La firme devra disposer d’un **personnel-clé qualifié** justifiant les qualifications ci – après :   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | ***Effectif*** | ***Profil*** | ***Diplôme*** | ***Expérience*** | ***Rôle*** | | 01 | Chef d’équipe/ Expert climatique  (International) | Master ou plus en science climatique ou environnementale, en science de développement ou un de ces domaines connexes | Minimum de 10 années d'expérience professionnelle dans le domaine du développement international axées sur l’évaluation institutionnelle, la planification du développement, l’analyse institutionnelle, l’évaluation et l’élaboration des programmes de renforcement des capacités de façon générale et plus spécifiquement sur des questions climatiques, dans au moins 3 pays en développement et de préférence en Afrique Centrale,  Expériences prouvées, dans au moins 3 pays en développement et de préférence en Afrique Centrale, sur la prise en compte des thématiques transversales dans les politiques publiques ;  Au moins 3 expériences d’analyse institutionnelle à divers niveaux, sur les questions de changement climatique, dans les pays en développement ;  Bonne connaissance de l’Afrique Centrale en générale et de la RDC en particulier (atout majeur) | * Coordonner les travaux de l’équipe et s’assure de la cohérence avec les travaux ultérieurs ; * Appuyer les experts en formation sur des thématiques clés liés aux changements climatiques dans la conception des modules des formations ; * Produire les outils d’évaluation des capacités ; | | 02 | Experts en formation  (1 international et 1 national) | Master ou plus en science climatique ou environnementale, en science de développement ou domaines connexes | Minimum de 8 années d'expérience professionnelle dans le domaine du développement international axées sur l’évaluation et le renforcement des capacités institutionnelles | * Elaborer le Plan de renforcement des capacités de la DDD et des 10 institutions ciblées * Elaborer les modules de formation ; * Dispenser les formations | | 01 | Chargé de Planification, Suivi et Evaluation  (national) | Licence ou plus en Planification, Suivi et Evaluation, Gestion des Projets, Management, ou autres domaines connexes | Minimum de 8 ans d’expérience professionnelle dans la Planification, le système de suivi et évaluation institutionnel | * Veiller à la prise en compte des outils de planification dans le travail de groupe * Définir les indicateurs de suivi de l’intégration de l’ACC dans le plan de renforcement des capacités ; | | 01 | Chargé de genre  (national) | Licence ou plus en sciences sociales (Sociologie et Anthropologie), en sciences de développement ou domaines connexes. | Minimum de 5 années d'expérience professionnelle dans l’évaluation institutionnelle, plus spécifiquement sur des questions relatives au genre | * Veiller à ce que les outils d’évaluation des capacités prennent en compte la dimension genre ; * Identifier l’intérêt stratégique du personnel féminin en vue de promouvoir l’équilibre homme-femme sur les questions de l’ACC. * Veiller à ce que les modules de formation sur l’ACC intègrent la dimension genre |   Le personnel devra avoir une maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance des langues locales est un atout.  N.B. Dépendamment de la nature et du contenu des propositions techniques, la firme pourra proposer des experts ponctuels pour prendre en charge certains aspects spécifiques de la mission.  Au sein de la firme, **la répartition de nombre de jours de travail en H/J, pour chaque membre de l’équipe**, se présente de la manière suivante :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Profil** | **Statut** | **Période en H/J** | | Chef d'équipe/Expert climatique | International | 30 | | Expert en formation | International | 10 | | Expert en formation | National | 10 | | Chargé de Planification, Suivi et Evaluation | National | 10 | | Chargé de Genre | National | 10 | | | |
|  | | |
| **VII. Qualifications requises** | |
| **Expérience :** | Firme ayant au cours des dix dernières années, fait une ou plusieurs missions de renforcement des capacités des institutions publiques/ privées |
| **Langues requises :** | Une bonne maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance de l’anglais est un atout. |

ANNEXE 4



1. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu’un simple URL permettant d’y accéder.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d’élimination du présent processus d’achat.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *La personne à contacter et l’adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d’autres personnes ou adresses, même s’il s’agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d’y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.*  [↑](#footnote-ref-5)
6. *Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.* [↑](#footnote-ref-6)
7. <https://donnees.banquemondiale.org/> [↑](#footnote-ref-7)